

# *S.I.P.E.A.F.*

(Syndicat Intercommunal pour l'Ecole Alain-Fournier)  
Adresse adm. : 3 Chemin du Four à Chaux  
95270 LE PLESSIS LUZARCHES – Tél. 01 34 09 95 29  
sipeaf@wanadoo.fr

---

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU  
**LUNDI 5 DECEMBRE 2018**

Date de convocation : 29/11/2018
Convocations affichées le : 29/11/2018
Nombre de conseillers en exercice : 8
Nombre de conseillers présents : 8
Nombre de conseillers votants : 8
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille dix-huit, le cinq à vingt heures, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, dans le réfectoire de l'Ecole Alain-Fournier, sous la présidence de Monsieur MELIN.

Etaient présents : Messieurs RINCHEVAL, MAUGAN, MELIN, OUVRARD et PRUVOT, Mesdames HOLLINGER et JOUBEUX-VERNIER, formant la Majorité des membres en exercice.

Monsieur FERRACHAT présent de manière exceptionnelle

Secrétaire : Monsieur PRUVOT

## **ORDRE DU JOUR**

Approbation du compte rendu de la séance des derniers conseils.

- Présentation de l'avant-projet sommaire du projet de Rénovation / Extension de l'école
- Validation de l'avant-projet sommaire
- Décision modificative
- Autorisation de négociation de prêt pour le projet de Rénovation / Extension de l'école

A l'ouverture du Conseil Syndical Madame HOLLINGER remet au Président un courrier ci-joint en annexe.

Dans ce courrier Madame HOLLINGER, fait part de la nomination exceptionnelle de Monsieur FERRACHAT pour la réunion de ce jour. Monsieur le Président fait part que cette procédure n'est pas légale, il serait souhaitable que la commune de Jagny sous-bois confirme ses délégués au Conseil Syndical du SIPEAF.

Après avis des membres du Conseil Syndical, il est accepté la présence de Monsieur FERRACHAT pour ce Conseil Syndical.

### **1- Présentation de l'avant-projet sommaire du projet de Rénovation / Extension de l'école et validation de l'avant-projet sommaire (annexe)**

Monsieur le Président a fait une présentation de l'avant-projet sommaire du projet de Rénovation / Extension de l'école.

Le Conseil Syndical a retenu le cabinet de maîtrise d'œuvre EA+LLA, Architecte, pour la réalisation du projet de rénovation / extension et aménagement des abords de l'école Alain Fournier.

Conformément à sa mission, le cabinet EA+LLA a réalisé les études d'Avant-Projet Sommaire (APS).

Monsieur le Président présente au Conseil Syndical l'Avant-Projet Sommaire rendu par le Maître d'œuvre. Le programme est respecté dans son ensemble et le projet d'un point de vue architectural et esthétique est séduisant et pertinents. (Présentation en annexe).

Le coût prévisionnel des travaux en phase de programme a été estimé 1 233 100 € HT, soit Toutes Dépenses Confondues (TDC) 1 455 095 € HT (1 746 114TTC).

A ce stade des études, le coût prévisionnel des travaux a été estimé par la maître d'œuvre à 1 436 000 € HT représentant une augmentation de 165 %. Ce coût prend en compte les économies discutées avec le maître d'œuvre, avec toutefois le souhait de ne pas dégrader la qualité du projet. Après négociation d'une partie des honoraires (MOE, Sondages, Contrôle Technique), le coût Toutes Dépenses Confondues (TDC) s'élève à 1 646 466 € HT (1 975 759 € TTC).

Madame HOLLINGER souhaite avoir l'avis de son Conseil Municipal et ne pas délibéré ce jour. Le Conseil Syndical est normalement souverain et doit délibéré ce jour, toutefois il est accepté de reporter la délibération après l'avis du Conseil Municipal de Jagny sous-bois qui est prévu le 17 décembre 2018. Un Conseil Syndical sera prévu le 18 décembre 2018 pour validation de l'APS.

## **2- Décision modificative pour les travaux de l'école**

Le début des travaux de rénovation / extension de l'école Alain Fournier nécessite d'approvisionner un compte 2313 immos en cours-constructions pour le règlement.

La décision modificative est la suivante :

### ***Provenance***

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	DM
615221	Bâtiment Public	Fonct	D	-30 000 €
023	Virement section investissement	Fonct	D	30 000
	Total des dépenses fonctionnement			30 000 €

### ***Destination***

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	DM
021	Virement de la section fonctionnement	Invest.	D	-30 000 €
2313/23	Immos en cours-constructions	Invest.	D	30 000 €
	Total des dépenses d'investissement			30 000 €

Décision modificative Votes : 8 Contre Abstention Pour 8
--

## **3- Autorisation de négociation de prêt pour le projet de Rénovation / Extension de l'école**

Pour le projet de rénovation/ extension de l'Ecole Alain Fournier il est nécessaire d'obtenir un prêt pour la réalisation du projet. Il est proposé de négocier :

- un prêt de 600 000 € pour couvrir les fonds propre du Syndicat nécessaire pour cet investissement
- un prêt de 300 000 € comme avance de trésorerie par rapport au subvention et au fond de compensation de la TVA

Autorisation négociation prêt Votes : 8 Contre Abstention Pour 8
--

La séance se termine à 22h15

DÉPARTEMENT  
DU VAL-D'OISE  
ARRONDISSEMENT  
DE SARCELLES  
CANTON DE LUZARCHES



**MAIRIE DE JAGNY-SOUS-BOIS**  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie  
7, rue Chef de Ville  
95850 JAGNY-SOUS-BOIS  
Téléphone : 01 34 71 14 36  
Télécopie : 01 34 71 84 17  
Email : mairie.jagny-sous-bois@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**N°13/12/2018**

N° d'ordre

**Nombres de Conseillers : 11**

Présents : 7  
Absents représentés : 1  
Votants : 3

Date convoc. 01.12-2018  
Date Affichage 01.12-2018

L'an deux mil dix-huit, le mardi 04 décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, à la mairie lieu habituel, des séances. Sous la présidence de **Mme HOLLINGER Jacqueline, maire**

**Etaient présents :** Mr BACLET Gilles, Mr FERRACHAT Sébastien, Mme POLLET Dorianne, Mme DOS SANTOS Stéphanie, Mr LASSEGUE Yves, Mme BREYNE-GAILLARD Raymonde

**Etait absent représenté :**

Mr ROUDEAU-COOPER Laurent à donner pouvoir à Mme HOLLINGER Jacqueline

**Etaient absents :**

Mme BRUNEAU Catherine, Mme BOUCHARIN Anne-Christine, Mme GAUBERT Isabelle

*Mr BACLET Gilles a été élu secrétaire.*

**NOMINATION EXCEPTIONNELLE DE MR FERRACHAT Sébastien  
EN TANT QUE DELEGUE AU SIPEAF  
POUR LA REUNION DU MERCREDI 05 DECEMBRE 2018**

Madame le Maire, informe, qu'une réunion, avec le Syndicat de l'école SIPEAF, est prévue le mercredi 05 décembre 2018, à 20 h.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, portant sur des engagements financiers, à long terme, pour l'extension et la rénovation de l'école intercommunale, la nomination de Monsieur FERRACHAT Sébastien, 2<sup>ème</sup> adjoint, est proposée.

Les informations recueillies et discutées, seront ensuite présentées au conseil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ACCEPTE la nomination de Monsieur FERRACHAT Sébastien, en tant que délégué, du SIPEAF, à titre exceptionnel.

Ont voté :  
Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le Maire,  
J. HOLLINGER

1

COMMUNE  
ADHERENTE

